



**Comité Régional de
Cyclotourisme du Grand Est**
Ardennes - Aube - Marne - Haute-Marne - Meurthe-Et-Moselle
- Meuse - Moselle - Alsace - Vosges

Pôle jeunesse

Projet pédagogique

***Séjour des jeunes cyclotouristes du Grand Est
Dabo – La Hoube (Moselle)***



***Du dimanche 16 août au
samedi 22 août 2026
(7 jours)***

<https://grandest.ffvelo.fr/>

Version 1 (10/06/2026)



**Fédération Française de
Cyclotourisme**

1/ Descriptif du centre

Type de séjour :	séjour spécifique de cyclotourisme agréé DSDEN 54
Organisateur :	Commission Jeunes du Comité Régional Grand Est de la FFCT représenté par son président : Olivier Sinot
Directeur :	Olivier Sinot
Dates :	du dimanche 16 au samedi 22 août 2026
Lieu :	La Maison des Aliziers, 51 Rue Belle Vue, 57850 La Hoube – Dabo Centre de l'Association des Œuvres Scolaires de Haguenau https://classesmusicales-lesaliziers.com
Nombre d'enfants accueillis :	40 enfants
Age des enfants accueillis :	8 à 16 ans
Nombres d'adultes :	10 encadrants
Activité dominante :	cyclotourisme (VTT)
Hébergement :	en dur
Tarif :	280 €
Séjour agréé J&S	0540945SP000425



2/ Eléments clés du projet éducatif de l'organisateur

Sécurité : la sécurité des jeunes doit être une priorité de tous les instants pour l'équipe d'animation. Sécurité pour la pratique des activités (sportives ou autres), mais aussi sécurité sanitaire, morale et affective.

Vie en groupe : les activités proposées devront permettre de favoriser l'apprentissage de la vie en groupe. Aucun enfant ne devra se sentir mis à l'écart.

Tourisme : le programme proposé permettra aux jeunes de découvrir la région du séjour avec sa culture, ses traditions et ses paysages.

Initiatives : les jeunes pourront être amenés à être partie prenante de la vie du groupe. Les prises d'initiative des enfants seront favorisées en les mettant en situation de proposer, de décider et d'agir.

3/ Intentions éducatives de l'équipe d'animation

Les animateurs du séjour sont principalement des bénévoles issus du monde du cyclotourisme. Par conséquent, ils sont en parfaite adéquation avec le projet éducatif de l'organisateur. Ils auront à cœur de permettre aux jeunes de pratiquer le tourisme à bicyclette tout en veillant à leur sécurité. Ils profiteront de ce séjour pour différencier leurs activités de celles classiques effectuées en club tout au long de l'année. Ils favoriseront la prise d'initiative des jeunes. Ils profiteront de cette période de vacances pour leur faire découvrir des activités sans vélo. Enfin, ils veilleront à ce que les rythmes de vie soient adaptés à l'âge des participants.

4/ Liste des jeunes (40 jeunes)

[illegible]

5/ L'équipe d'animation

L'équipe est constituée de bénévoles issus des clubs cyclotouristes du Grand Est. Ils encadrent tous et animent dans les écoles de vélo de la région et sont déjà connus des jeunes.
L'équipe comporte : 10 animateurs/trices.

6/ Programme

Jour	Matin	Après-midi	Fin d'après-midi	Soirée
Dimanche 16 août	Accueil à La Hoube à 11 h Présentations / installation / repas (compris dans le séjour)	Photo de groupe à 14 h Randonnées VTT	Toilette	Balade à pied (avec lampes de poche)
Lundi 17 août	Randonnées VTT à la journée Pique-nique sur les parcours	Visite Randonnées VTT	Temps calme	Soirée jeux
Mardi 18 août	Randonnées VTT à la journée Pique-nique sur les parcours	Randonnées VTT	Jeux d'intérieur	Soirée jeux
Mercredi 19 août	Journée repos		Jeux d'extérieur	Soirée jeux
Jeudi 20 août	Randonnées VTT à la journée Pique-nique sur les parcours	Visite Randonnées VTT		Sortie VTT nocturne
Vend 21 août	Randonnées VTT à la journée Pique-nique sur les parcours	Randonnées VTT		Soirée jeux
Samedi 22 août	Départ de La Hoube entre 9 h et 10 h			

7/ La vie quotidienne

Journée type	
7 h 30	Lever, toilette, rangement des chambres, mise en tenue
7 h 30 à 8 h	Petit-déjeuner (restitution des téléphones portable)
9 h	Départs des groupes sur les différents parcours ou activités du matin
12 h	Pique-nique sur le terrain
13 h 30	Randonnées ou activités de l'après-midi
15 h à 16 h	Retour au centre – Goûter
16 h	Activités de fin d'après-midi
18 h	Douches / Temps libre ou multi activités / Rédaction du compte-rendu des activités de la journée par les jeunes
19 h	Dîner (récupération des téléphones portable)
20 h	Temps calme
20 h 30	Veillée
21 h 30 à 23 h	Coucher étagé selon les âges



8/ Le quotidien des participants

Les régimes alimentaires	Les participants ayant des régimes alimentaires particuliers devront le signaler lors de leur inscription. Bien que les organisateurs fassent tout leur possible pour satisfaire les demandes particulières, ils se réservent le droit de refuser l'inscription d'un jeune, s'ils sont dans l'incapacité d'assurer un régime alimentaire particulier.
La santé et les soins	En cas de soucis de santé, les participants s'adresseront aux assistants sanitaires du séjour. Un cahier des soins sera tenu à jour. Si le jeune suit un traitement, ses médicaments devront être confiés au début du séjour au responsable, accompagnés de l'ordonnance, dans une pochette avec son nom indiqué dessus et les moments de prise des médicaments. Aucun médicament ne devra rester en possession d'un jeune.
L'argent de poche	L'argent de poche pourra être conservé par le jeune ou bien pourra être confié par les parents à l'un des animateurs lors de l'accueil. L'argent devra être dans un porte-monnaie à zip (pas d'enveloppe cachetée) avec le nom du jeune inscrit dessus et une fiche indiquant le montant confié au jeune. Un minimum de 5 € paraît raisonnable pour que le jeune puisse acheter au moins une carte postale et un petit souvenir lors de la sortie shopping. D'un autre côté, les fortes sommes d'argents ne sont pas conseillées.
Trousseau type	1 VTT en parfait état (VTT 20'' et 24'' avec 2 plateaux minium) / vélos électriques non autorisés pour les mineurs / Eviter les pédales plates métalliques à picots 1 casque (obligatoire) 1 paire de gants de vélo courts 2 paires de gants longs (pas de gants en laine, trop peu étanches) 1 gilet jaune réfléchissant (obligatoire) Catadioptrés sur le vélo (feu rouge à l'arrière obligatoire / blanc à l'avant) 1 bidon sur le vélo ou camel back (obligatoire) 1 kit d'éclairage pour les plus de 13 ans (sortie nocturne possible) 2 cuissards courts / 2 cuissards longs 2 à 5 maillots cyclistes Des vêtements chauds pour la pratique sportive hivernale 1 bonnet ou bandeau d'oreilles Un sweat-shirt chaud Un sac à dos 8 litres minimum Un nécessaire de réparation sur le vélo dont 1 chambre à air et une patte de dérailleur. Complément mécanique à avoir dans sa valise : plaquettes ou patins de frein et une seconde chambre à air, adaptée au vélo 2 paires de chaussures vélo (utile en cas de chaussures mouillées à midi) 1 paire de chaussures de randonnée (pour les activités hors vélo) 1 paire de chaussures d'intérieur (pantoufles, claquettes) 1 imperméable 1 nécessaire de toilette / 1 ou 2 serviettes de toilette / gant de toilette 7 sous-vêtements pour la durée du séjour / 7 t-shirts pour la durée du séjour 1 survêtement 1 short / 1 pantalon 1 pyjama



	1 maillot de bain + bonnet de bain + serviette de bain à séchage rapide + sac à dos marqué avec le nom du jeune sur le sac 1 sac à linge sale 1 lampe de poche 1 paire de lunettes (protection poussière, gadoue, insectes) Barres de céréales ou pâtes de fruit (au moins une par demi-journée) Un peu d'argent de poche pour les sorties shopping Papeterie (enveloppes préremplies et affranchies pour les envois de cartes postales) Mouchoirs papier 1 pochette avec quelques masques jetables dans le sac à dos de vélo et dans la valise Remarques <i>Les initiales des jeunes devront être marquées au feutre indélébile sur chaque vêtement</i> <i>Une étiquette sur le vélo avec le nom et prénom serait la bienvenue</i>
Les interdits	Pétards, briquets, couteaux, objet tranchants, cigarettes, alcool, drogues.
A éviter	Jeux électroniques, sonos portables, grosses quantités de sucreries, pulvérisateurs.
La gestion du linge	Pour un séjour de 7 jours, il n'est pas prévu de service de blanchisserie. Les participants veilleront à apporter une quantité suffisante de linge.
La sortie exceptionnelle avec un parent	Les parents, ou toute personne nommément désignée par eux peuvent emmener leur enfant au dehors du centre de vacances. Ils devront retourner au directeur la fiche de déclaration de sortie. Fiche à demander ou à télécharger sur le site du COREG Grand Est FFCT.
La communication	Téléphone : les téléphones portables sont autorisés en journée.  Les téléphones portables et tous appareils électroniques seront récupérés chaque soir par les animateurs avant le dîner (à 19 h) et seront rendus le lendemain matin au petit-déjeuner (à 8 h). Une salle équipée de multiprises et câbles USB-C sera dédiée au stockage des portables durant la nuit où ils seront rechargés. Parents : pensez à mettre une étiquette au dos du téléphone, avec le nom de votre jeune. Possibilité de contacter tout jeune sur le téléphone du directeur au : 06 80 25 82 70 (Olivier). 
Les chambres	Chambres de 2 à 6 personnes. La literie est fournie. La répartition dans les chambres sera effectuée le premier jour. Le placement dans les chambres se fera par âge et avec un maximum de 2 jeunes d'un même club dans une même chambre. Durant le séjour, les chambres n'étant pas un terrain de jeu, seuls les occupants de chaque chambre auront le droit d'y pénétrer.
La mixité	La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.
Réparation des vélos	En cas de nécessité de réparation d'un vélo, le CoReg avancera le montant permettant d'assurer les travaux. Une refacturation sera ensuite adressée à la famille du jeune. Pour les réparations importantes (supérieures à 50 €), la famille sera contactée avant d'engager toute dépense. Un jeune ne pouvant plus faire de vélo pour cause de vélo inutilisable serait susceptible d'être amené à quitter le séjour, si le nombre d'animateurs ne permet pas d'encadrer des jeunes non roulants.
Les renvois éventuels	Un renvoi pour indiscipline ou autre motif fera préalablement l'objet d'une tentative de conciliation avec la famille et l'équipe pédagogique. Dans le cas où le renvoi est prononcé définitivement, une information sera communiquée aux parents ou aux tuteurs.

Nettoyage	Les parties communes et sanitaires seront nettoyés chaque jour par du personnel extérieur. Le coup de balai journalier dans les chambres incombera aux résidents de chaque chambre. Il est demandé aux jeunes de ranger leur chambre (aucun vêtement au sol) au moment du départ à vélo.
Réparation des vélos	En cas de nécessité de réparation d'un vélo, le CoReg Grand Est avancera le montant permettant d'assurer les travaux. Une refacturation sera ensuite adressée à la famille du jeune. Pour les réparations importantes (supérieures à 50 €), la famille sera contactée avant d'engager toute dépense. Un jeune ne pouvant plus faire de vélo pour cause de vélo inutilisable serait susceptible d'être amené à quitter le séjour.
Les renvois éventuels	Un renvoi pour indiscipline ou autre motif fera préalablement l'objet d'une tentative de conciliation avec la famille et l'équipe pédagogique. Dans le cas où le renvoi est prononcé définitivement, une information sera communiquée aux parents ou aux tuteurs.

9/ La restauration

Les dîners et petits-déjeuners seront préparés par le cuisinier du centre.

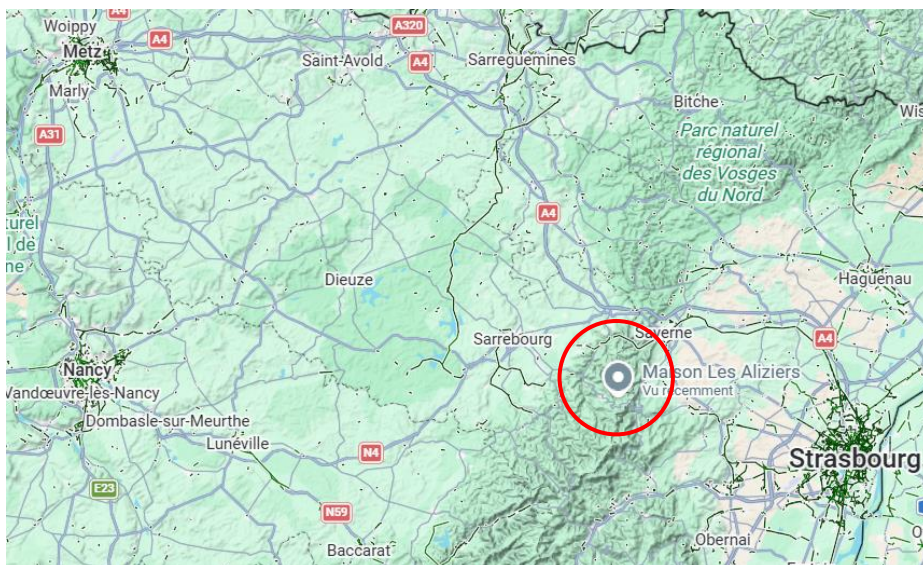
Les pique-niques du midi seront livrés sur les lieux de pique-nique par notre intendant.

Les dîners seront chaque soir à 19 h. La sortie du restaurant sera autorisée par les animateurs, lorsque tous auront fini leur repas.

Pour les repas en salle, les téléphones ne seront pas admis à table.

10/ L'organisation dans l'espace

Début du séjour, dimanche 16 août, à 11 h. Accueil à la maison des Aliziers



Les vélos

Ils seront rangés chaque jour dans un local sécurisé.

11/ Le transport et l'accueil

Le transport est à la charge de chaque participant jusqu'à La Hoube, pour un début de séjour dimanche 16 août à 11 h. Le rendez-vous est à la maison des Aliziers.

Adresse : La Maison des Aliziers, 51 Rue Belle Vue, 57850 La Hoube – Dabo

Fin du séjour : La Maison des Aliziers, 51 Rue Belle Vue, 57850 La Hoube – Dabo, entre 9 h et 10 h).

12/ Le cadre, la loi

Les activités proposées sont organisées dans le respect des textes législatifs, des réglementations de Jeunesse et sport et celles de la FFCT. En aucun cas ce projet pédagogique ne se veut rigide et strict. Il doit simplement permettre de donner des consignes de vie pour un séjour sûr et serein avec jeunes et adultes.



13/ Communication

Les informations et documents suivants ont été envoyés aux familles par mail :

- Projet éducatif de l'organisateur
- Le présent document : projet pédagogique de l'équipe d'animation
- Descriptif du séjour, modalités d'inscription
- Fiche d'inscription (à retourner)
- Fiche sanitaire (à retourner)
- Informations et documents concernant le séjour :
<https://grandest.ffvelo.fr/jeunes/>
- Pour suivre le séjour en direct, un groupe WhatsApp est créé. Lien :
Sera envoyé aux familles des jeunes inscrits

14/ Les partenaires/prestataires

Le séjour fera appel à plusieurs prestataires de service :

- Pour l'hébergement et la restauration : l'Association des Œuvres Scolaires de Haguenau
- Pour les visites, des guides assisteront nos groupes
- Pour le nettoyage des sanitaires : personnel du centre de vacances
- Pour les baignades, un surveillant de baignade sera présent

15/ Evaluation du projet

Le projet sera évalué tout au long de son montage et de son déroulement par :

- Adhésion des bénévoles au projet pédagogique (nombre de candidatures).
- Adhésion des jeunes (et de leurs parents) au projet du séjour (nombre d'inscriptions).
- Un compte-rendu du séjour sera rédigé chaque jour par les jeunes eux-mêmes.

16/ Services et secours



Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?

Le mieux, c'est d'en parler !

www.allo119.gouv.fr

URGENCES 112 - SAMU 15 – POMPIERS 18 - POLICE/GENDARMERIE 17	
	Hôpitaux
	Centre Hospitalier de Sarrebourg, Hôpital Saint Nicolas Service des urgences 03 87 23 24 30
	Mairie (8 h à 12 h)
	Mairie de Dabo 1 place de l'Eglise 57850 Dabo - FRANCE 03 87 07 40 12
	Pompiers
	Sapeurs-Pompiers de Dabo 2 A Rue Saint-Léon 9, 57850 Dabo 03 87 07 42 35
Vélocistes	Forces de l'ordre
Le Relais Du Cycle 6 Rue Saint-Léon 9, 57850 Dabo 03 87 23 08 60 VELOLAND Sarrebourg Z.A. Ariane, 57400 Buhl-Lorraine	Gendarmerie Nationale 39 Rue de la Fontaine, 57850 Dabo 03 87 07 40 06

17/ Groupes pour dimanche 17 août (les fiches sanitaires seront préparées avec ces groupes)
 Les groupes sont constitués selon les âges et seront adaptés dès le deuxième jour, selon avis des encadrants.

Groupe VTT 1			

Groupe VTT 2			

Groupe VTT 3			

Groupe VTT 4			

Groupe VTT 5			

Groupe VTT 6			

18/ Récépissé de déclaration du séjour à Jeunesse et Sport



**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle

PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

9 rue des Brice - Rond Point Marguerite CS 30013

54035 NANCY

Tél. : 03.83.86.25.02/07 - Mél. : ce.sdjes54.acm-bafa@ac-nancy-metz.fr

Affaire suivie par : Secrétariat ACM

Tél. :

Accusé de réception de la fiche initiale n° 0540945SP000425 de déclaration d'un Séjour sportif

Cet accusé de réception atteste que l'organisateur a effectué la déclaration initiale prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif à la déclaration préalable aux accueils de mineurs prévue par l'article R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles. Il ne préjuge en rien de la conformité des informations communiquées avec la réglementation.

Il appartient à l'organisateur de communiquer à l'administration la fiche complémentaire au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil. À défaut, la fiche initiale sera réputée n'avoir jamais été déposée.

Organisateur

Dénomination : **COMITE REGIONAL GRAND EST DE CYCLOTOURISME**

Code : 054ORG0945

Adresse : 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

Dates Du 16/08/2026 au 22/08/2026

Effectif prévisionnel des mineurs accueillis (maximum, pour un jour)

Total = 40 Moins de 6 ans = 0 6 à 13 ans = 25 14 à 17 ans = 15

Effectif prévisionnel de l'équipe d'encadrement

Total = 12 Diplômés = 12 Stagiaires = 0 Non qualifiés = 0

Implantation

MAISON DES ALIZIERS

51 rue Bellevue LA HOUBE

57850 DABO

Fait le 22/12/2025 à Nancy

Pour le Préfet de Meurthe et Moselle et par délégation la cheffe de service Anne-Christine STEIN

19/ Parcours VTT dans le secteur de Dabo

